

# Commune de PIRAJOUX

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2026

Convocation du 6 janvier 2026

Présents : Noël PIROUX, Bénédicte BERNARD, Mathieu PAQUELIER, Cécile FERLET, Jérôme DUPASQUIER, Grégory GOULY, Valérie COUTARD,

Excusés : David RICHONNIER, Jérôme LARCHER,

Absent : Nicolas RENAULT

Secrétaire de séance Cécile FERLET

\*\*\*\*\*

Les Conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2025.

### Contrat de travail de l'employé municipal

Les conseillers décident de renouveler le contrat de travail de Nicolas BERTHET et d'augmenter son nombre d'heures et de jours hebdomadaires. Le nouveau contrat sera établi sur la base de 32 heures par semaine réparties sur 4 jours du lundi au jeudi.

### Fiche de poste d'Emmanuelle ANTOINE

Les conseillers valident la nouvelle fiche de poste d'Emmanuelle ANTOINE faisant apparaître la répartition des heures entre le secrétariat et l'entretien des salles.

### Point sur les ralentisseurs dans le village

Jérôme DUPASQUIER informe qu'il a travaillé avec Julien MICHEL de la CA3B sur la signalisation à installer, soit 3 panneaux qui seront mis en place par l'entreprise vendeuse. L'entreprise JBL qui a vendu les ralentisseurs viendra les livrer et l'employé municipal les posera.

Cette opération est prévue le 26 janvier 2026. Un arrêté de déviation de la circulation sera établi.

### Point sur le chauffage de la salle Clair Matin

Un soufflant a été acheté pour la salle afin de pallier aux différentes pannes de chauffage.

Mathieu PAQUELIER propose de faire intervenir un spécialiste pour déterminer les travaux à réaliser.

### Point sur les travaux à la caserne des pompiers

- L'entreprise DA COSTA enverra un devis pour la fourniture de panneaux sandwich.
- L'entreprise BERTHAUD sera contactée pour un devis pour les sols du vestiaire.
- L'entreprise JACQUET transmettra un nouveau devis

### Affaires diverses

- Le devis de l'entreprise CHALUMEAU est accepté pour l'élagage et le débroussaillage des routes
- Le devis de REVERMONT MAINTENANCE CHAUFFAGE est accepté pour le changement d'une électrode d'allumage dans la chaudière de la mairie

- Un courrier demandant l'attestation d'entretien des chaudières sera demandé aux locataires des appartements communaux. En cas de non réception, l'entretien sera réalisé et sera refacturé aux locataires.
- Les factures concernant les ordures ménagères pour l'année 2025 seront envoyées très prochainement.
- Les conseillers acceptent de signer la convention avec la commune de VILLEMOTIER concernant l'inscription des enfants de Pirajoux à l'école de Villemotier.
- La SOGEDO sera contactée pour réinstaller le poteau incendie endommagé aux Blaisoux.
- Le GAEC du Montoux souhaiterait acquérir le chemin longeant la porcherie POMAT à la Tournelle. Le projet sera étudié par les conseillers.
- L'étage de la salle annexe à la salle Clair Matin sera condamné après les élections.

Fait à PIRAJOUX, le 27 janvier 2026

La secrétaire de séance,  
Cécile FERLET

Le Maire,  
Noël PIROUX

